

INTRODUCTION

Blandine COLOT

Le colloque international qui s'est tenu les 19 et 20 mai 2016 à l'université d'Angers sur l'« Étude de la littérature dans le domaine latin, de l'Antiquité à la Renaissance » inscrit sa démarche dans un questionnement plus général et récurrent qu'il a paru pertinent et utile d'appliquer à un espace littéraire peu exploré sous cet angle, du moins jusqu'à l'initiative lancée en 2011 par le GDRI CLARo : « Le concept de littérature dans l'Antiquité romaine¹. » Dans le sillage de ces travaux, à l'issue desquels la littérature est apparue comme une composante essentielle d'une civilisation dont la trace et la mémoire sont toujours au cœur de la culture européenne, il nous a semblé intéressant de partir de ce moment fondateur pour prolonger l'enquête sur une période longue, de l'Antiquité à la Renaissance – là où et tant que le latin est resté une langue de riche création littéraire².

Ce groupe de recherche avait lui-même pris pour base de réflexion un ouvrage de Mircea Marghescou consacré au concept, et reparu peu auparavant³, et c'est

-
1. Voir les travaux issus du colloque international organisé par ce GDRI à l'université de Paris Ouest, les 18 et 19 novembre 2011, dans BUREAU (éd.), 2012.
 2. La part de la langue latine dans la production littéraire ne cesse de diminuer entre le xvi^e et le xix^e siècle, en se resserrant chaque fois davantage autour du monde scolaire; cette tendance ne saurait cependant masquer des différences sensibles entre les domaines linguistiques puisque le latin résiste beaucoup mieux dans le monde germanique et en Europe du Nord, ainsi que dans la péninsule Ibérique et ses dépendances, en raison du poids des jésuites. Par ailleurs, le latin demeure, jusqu'à la fin du xviii^e siècle, la langue presque exclusive du droit savant, de la médecine, des sciences – sauf pour les techniques –, de la philosophie et de la théologie – ce qui conduirait à ce que l'on s'interroge de façon nouvelle, sans doute, sur son statut de langue littéraire. Pour une première entrée bibliographique, voir notamment : LEONHARDT, 2010. Je tiens aussi à remercier François Ploton-Nicollet pour m'avoir généreusement éclairée sur ces questions.
 3. MARGHESCOU, 2009². Voir le compte rendu de l'ouvrage par MARLAIR, 2009, lui-même prolongé par la critique de MAINGUENEAU, 2011, qui nous semble résumer l'essentiel en soulignant, § 6, que l'« enveloppe philosophique de “la première partie de” sa démonstration [...] participe de

depuis cette même proposition que plusieurs des participants du colloque ont retenu l'idée d'un « régime de lecture littéraire⁴ » où les catégories fondamentales que sont « la personne, l'espace, le temps, l'objet, l'action acquièrent une valeur symbolique⁵ » – sans toutefois qu'ils aient repris l'affirmation du théoricien selon laquelle ce régime de lecture annule la fonction référentielle du langage, pour laisser place à une « description transcendantale⁶ » propre à révéler les « composantes », les « structures » et les « processus du moi⁷ ».

En son temps, le théoricien prenait position contre les tenants du structuralisme⁸, mais comme l'atteste un ouvrage collectif récent consacré à « la littérature des belles-lettres⁹ », plus d'un postulat de ce mouvement sont aujourd'hui dépassés. Ce dernier ouvrage, en revanche, récapitule les avancées de la recherche française en sciences des textes, autour notamment des positions théoriques de Georges Molinié, et il représente l'intérêt certain pour nous de formaliser une part importante de notre démarche – où nous appréhendons sur une longue diachronie des textes dans lesquels la notion de tradition est vivante – lorsqu'il met en vedette, d'un côté, le « sens sociétal » des productions littéraires¹⁰, et invite, d'un autre, à associer l'historisation du texte à la théorisation de son instabilité et de sa dynamique sémantiques, en somme, à « articuler les deux temporalités, historique et transhistorique (ou anthropologique) de la littérature¹¹ ».

la grande tradition de la philosophie du Sujet [...] autour de la référence à Kant » quand « la seconde [...] fait la part belle à l'hégélianisme en envisageant trois grands codes dans l'histoire de l'Occident : un régime "mythique", qui conduirait jusqu'à la Renaissance, un régime "historique-réaliste", jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et un régime "esthétique", dont participerait la "lecture littéraire" » analysée dans l'ouvrage – une « triade » dont il relève qu'elle « fait bon marché de la diversité de la production littéraire dans l'Antiquité et au Moyen Âge », avant de conclure, § 30, que ce livre peut être jugé « novateur si on y voit un ouvrage qui anticipe certaines problématiques postérieures du lecteur, ou bien tourné vers l'univers antérieur au structuralisme et aux approches discursives, si on considère son arrière-plan esthétique et philosophique ».

4. Ne pas confondre avec ARON, 1984, p. 42 : « La lecture "littéraire" implique la prise en compte totale, prioritaire de toute la surface du texte [...] littéralement et dans "tous les sens" compatibles avec son dire [...] dans son rythme, sa ponctuation (au sens étroit et au sens large, métaphorique), ses divisions typographiques, voire sa graphie. »

5. MARGUESCOU, 2009², p. 74.

6. *Ibid.*, p. 61.

7. *Ibid.*, p. 84.

8. En l'occurrence A.-J. Greimas, G. Genette, O. Ducrot, T. Todorov.

9. BADIOU-MONFERRAN, 2014.

10. *Ibid.*, p. 4.

11. *Ibid.*, p. 16.

De ce double point de vue, il y a assurément lieu de rapprocher la conclusion que Bruno Bureau a appliquée à la notion de littérarité depuis son expertise dans l'édition numérique de commentateurs anciens de ce qui fut proposé naguère par Georges Molinié en stylistique historique : celui-ci parle de réception « en feuilleté¹² » quand celui-là, en effet, qualifie de « mille-feuilles » les variantes d'un manuscrit montrant tour à tour comment un « texte a été lu, reçu, recopié au fil du temps » et évoque, par exemple, la reconstruction des différents Virgile qu'il serait possible d'établir entre le poète augustéen et celui que lisait Dante¹³. À ce propos, on pourrait rappeler que, dans le contexte des transformations socio-politiques profondes de l'Antiquité tardive, les élites aristocratiques ont développé « une logique identitaire consistant à faire de la réalisation et la détention de livres-*corpora* d'auteurs choisis une marque de légitimation sociale¹⁴ ». On pourrait relever par ailleurs que la sociologie du texte prend désormais en compte sa matérialité pour dégager l'effet produit par chacune de ses existences matérielles sur celui-ci même, sur ses lecteurs et éventuellement sur son auteur¹⁵. Enfin, on pourrait s'en référer plus globalement à l'approche sociohistorique de Roger Chartier qui rappelle qu'avant le xviii^e siècle et l'apparition de la notion juridique du droit d'auteur, les œuvres étaient le domaine de « continues révisions et continuations d'œuvres toujours ouvertes¹⁶ ». Autant d'aspects qui affleureront dans les différentes contributions de ce volume.

Campé sur ces bases, ce colloque n'avait néanmoins pas pour visée de conduire la réflexion sur le plan de la pure théorie. Plutôt que de référer la littérature à quelque subjectivité transcendante du lecteur, on l'a, de fait, rapportée à des communautés, à des pratiques, on a cherché à restituer l'œuvre dans ses codes linguistique et culturel d'époque, à déterminer comment les textes étaient appelés à faire sens dans leur contexte d'origine. On a ainsi questionné la façon dont s'articulent les critères en fonction desquels un texte est perçu et défini comme « littéraire ». On s'est interrogé sur le statut de l'auteur, et celui du récepteur, sur les modes de production et les mécanismes de validation, mais aussi sur les définitions en creux ou par défaut de la littérarité¹⁷. En somme, on s'est mis à l'écoute de l'écrivain écrivant pour son(es) lecteur(s).

12. MOLINIÉ, 1989, p. 53, expression reprise *ibid.* (Celle-ci est distincte de celle que G. Molinié applique aussi à la stylistique actancielle.)

13. BUREAU (éd.), 2012, p. 23.

14. Voir RONCONI, 2014.

15. Voir MCKENZIE, 1991.

16. CHARTIER, 2015, p. 13.

17. Ainsi, il peut être intéressant de mentionner un ouvrage récent illustrant ce type de problématique à propos de la littérature dite « juridique » : MANTOVANI, 2018.

Dans la perspective diachronique adoptée, les communications prononcées se sont succédé selon l'ordre chronologique parce qu'il a semblé bon de commencer par nous inscrire nous-mêmes dans le cours du temps afin de nous rendre plus sensibles les évolutions de l'histoire. Mais, tout en respectant cette progression, c'est un classement thématique qui est ici proposé, selon les lignes de forces que différents points de rapprochement ont fini par imposer, et qui déterminent à présent les trois parties de l'ouvrage.

Ainsi, l'attention se porte d'abord sur la façon dont l'auteur se présente lui-même ou se manifeste en tant qu'auteur à son lecteur, ou à son auditeur. Pour commencer, l'étude de Gianna Petrone engage une lecture de Plaute (III^e siècle av. n. è.) attentive à son métatexte (not. *Pseudolus*, *Amphitryon*, *Mostellaria*, *Bacchilides*) – là où, avant toute théorisation, les personnages témoignent sur un mode métaphorique de la conscience et de la maîtrise artistiques de l'auteur et de sa volonté d'en rendre complice son public. Nombre de répliques ou d'éléments de prologues énoncent ainsi l'originalité et l'inventivité (*nouum inuentum*) qui président à l'acte littéraire et théâtral (*ludificauerit*, *frustrationes*, *stilum*) : le domaine littéraire est représenté par l'acte même de l'écriture. On sait par ailleurs que les écrits des Anciens ont souvent échappé à leurs auteurs du fait de leur diffusion ; mais Jean-Claude Julhe fait clairement apparaître selon quels critères, fixés par Martial lui-même (I^{er} siècle), ce dernier avait entendu faire œuvre littéraire, et que celle-ci fût respectée. Ainsi, s'adressant à un public réel comme à un lecteur générique, le poète impose de s'en tenir à la critique de l'homme en général et non de se placer au niveau de l'attaque *ad hominem*. Il affirme également son statut et son style, jouant sur une esthétique de la variation, des effets d'échos, lesquels dépassent le seul critère – « paresseux » – de la brièveté. Fabrice Galtier, pour sa part, qui rappelle que l'intentionnalité esthétique est inscrite dans le programme même de la rhétorique chez les Anciens, montre comment Tacite (I^{er} siècle), surtout dans les *Annales*, rapporte, certes, le factuel et suit pour cela l'ordre chronologique, mais combien aussi, loin de faire une simple chronique, il s'emploie à créer sur le lecteur un impact. En adoptant un jeu subtil de narrativité, il suscite la tension, l'attente, le questionnement : la littérarité taciteenne se situe dans la dimension pragmatique de son écriture. Du côté de la littérature tardive et chrétienne, ensuite, c'est la question générale du rapport entre oral et écrit, plus particulièrement du passage de l'un à l'autre, qui est d'abord envisagée. S'agissant d'Ambroise de Milan (IV^e siècle), il n'est plus nécessaire de rappeler la valeur littéraire de ses hymnes ; mais le propos de Matthieu Courseau est de montrer que les *récits* de celui-ci méritent également attention à ce titre. Les traités *De Helia*, *De Nabuthae*, *De Tobia*, trois textes qui étaient initialement des sermons,

permettent en l'occurrence de dégager quatre indices de littérarité : à partir des marques d'énonciation, des citations bibliques, des récits moraux, enfin, des anecdotes personnelles de l'évêque. Puis, Jean Meyers, analysant le rapport entre « référentiel » et « littéraire » (selon les termes de Marghescou), fait la démonstration que, loin de cantonner le récit de voyage du côté du simple compte rendu, ainsi qu'il apparaît au premier abord, l'*Evagatorium* de Félix Fabri (xv^e siècle) s'impose très vite comme œuvre littéraire à qui le découvre. De fait, structurant son récit en emboîtement autour de Jérusalem, lieu du pèlerinage, l'auteur a précisé quels principes de lecture sont applicables à celui-ci selon les différentes fonctions qu'il a prévu de lui faire jouer auprès des lecteurs, eux-mêmes potentiellement différents : édification spirituelle, évasion, expérience de l'errance, émotions, découverte de soi-même...

C'est ensuite la façon dont les auteurs ont fait en sorte d'édifier ou de former leurs lecteurs à travers la lettre même de leurs écrits, ou se sont fait témoins et explorateurs d'eux-mêmes et de leur expérience existentielle à travers eux, qui occupe la réflexion. Tout d'abord, parce que les intuitions méta-narratives de cette œuvre unique méritent d'être valorisées, Bruna Pieri montre qu'Augustin (iv^e-v^e siècles) est pleinement conscient de la dimension littéraire des *Confessions* lorsqu'il distingue *confessio in corde/in stilo*. L'énonciation est soumise à la successivité du temps et consume le temps de son auteur tandis que le récit du temps entre dans la description de la conversion et dans l'expression de l'attente du salut. À la différence de l'expérience sénéquienne, qui voit l'immortalité dans le *punctum temporis*, l'écriture de celui qui est *déjà* et *pas encore* sauvé se fait en présence de Dieu, pour des lecteurs implicites qui sont les hommes, dans le temps, et pour l'éternité. De son côté, Bruno Bureau considère à nouveaux frais les œuvres de versification de la Bible pour expliquer autrement que cela ne l'a été jusque-là le phénomène même de leur existence. C'est que leur littérarité n'est pas un embellissement visant à instruire des païens rétifs au texte biblique ou à charmer des chrétiens en mal d'ornements : elle est un travail selon les codes de la rhétorique pour susciter des émotions intellectuelles et spirituelles. Ces œuvres représentent ainsi une littérature seconde dont la fonction est culturelle : chez Gallus (v^e siècle), elle permet de dévoiler les *interiora* du texte ; chez Sedulius (v^e siècle), elle amène le fidèle à une lecture « croyante » ; chez Arator (vi^e siècle), elle dirige le lecteur dans son interprétation du texte. Puis, Céline Urlacher-Becht décrit comment l'épigramme chrétienne d'Eugène de Tolède (vii^e siècle) conserve, d'un côté, la variété d'inspiration caractéristique du genre mais, de l'autre, se dépare de tout raffinement gratuit. Dans les poèmes aux *familiares* de son *Libellus diuersi carminis*, c'est la personnalité souffrante, plutôt que le poète et son art, qui est au centre ; quand

il écrit pour la cour de Tolède, aux antipodes des topiques du genre, l'éloge s'avère rare, et son lyrisme est religieux. C'est une poésie à la langue simple, destinée à une élite mais détachée du cadre mondain. Enfin, Hélène Casanova-Robin rappelle quelques références antiques significatives (Aristote, Lucrèce, notamment) pour mettre en évidence le fait qu'à la Renaissance, à travers Boccace, Basinio di Parma et, en particulier, Giovanni Pontano (xv^e siècle), la *mimèsis*, de nouveau, se trouve au cœur de l'argumentation. La littérature est alors constitutive de la science, les effets d'intertextualité avec les poètes latins interviennent à plein (Virgile, Lucrèce), et le mythe devient un outil de choix pour « littériser » le savoir. Parallèlement, le mythe protège l'écrivain en lui permettant d'éviter les questions théologiques.

Parce que les textes portent et traduisent des univers de sens, à savoir des époques, des sociétés, des cultures, des modes de représentation, le dernier volet de nos travaux interroge la manière dont les auteurs ont défini ou instauré le cadre de leur littérature, ou fait dépendre de celle-ci le cadre de leur culture. Ainsi, Renaud Robert s'intéresse au Cicéron (I^{er} siècle av. n. è.) décrivant les œuvres d'art dans les *Verrines* comme aux « notices » artistiques de Pline l'Ancien (I^{er} siècle). Or, si l'on a souvent souligné la banalité des descriptions du premier, en réalité son *intelligentia* en la matière apparaît de manière croissante au fur et à mesure de son discours. C'est que parler d'une œuvre d'art ne consiste pas à restituer en virtuose sa dimension technique : une œuvre est un *monumentum* qui fait écho à une tradition littéraire. Semblablement, Pline, s'il transmet quelques informations techniques, s'efforce toujours *in fine* de mobiliser un imaginaire poétique responsable à ses yeux du prestige d'un tableau ou d'une statue. La littérature inscrit donc le propos dans une mémoire culturelle. De son côté, Blandine Colot rapporte l'entreprise de l'apologiste Lactance (iv^e siècle) aux nouvelles conditions créées par l'officialisation du christianisme en son temps. En se risquant le premier à reconnaître que les lettrés sont rebutés par le style « grossier » de la Bible, celui-ci pose le problème de l'« indignité » encore attachée aux yeux des païens à une littérature fondée sur elle. Se réclamant du style de Cicéron, il pose la question de l'appartenance possible à la littérature latine *en général* d'un écrit d'inspiration chrétienne ; il réunit aussi nombre de *testimonia* païens sous l'unique voix du sens chrétien. Lactance atteint ainsi dans le patrimoine littéraire un collectif existant qu'il rassemble en termes chrétiens. Danièle James-Raoul examine ensuite les arts poétiques de Matthieu de Vendôme, Geoffroy de Vinsauf, Évrard l'Allemand et Jean de Garlande (xii^e et xiii^e siècles), lesquels se réfèrent aux auteurs nécessaires selon eux à la composition fictionnelle : les mentions des classiques traduisent alors la convention régulatrice de la tradition. Mais, si l'on parvient à restituer les attentes du public qui s'expriment, on peut aussi trouver la voix propre de leur littérature : entre la figure de l'écrivain-*artifex*,

intermédiaire de l'*inuentio* depuis la Création, le goût pour le vraisemblable et le sentiment du déjà vu, la promotion de la métaphore ou de la *nominatio*, on cerne le « formatage » caractéristique de l'horizon d'attente des lecteurs – la théorie des trois styles n'est là qu'à titre conservatoire, elle a en réalité fait long feu. Élisabeth Pinto-Mathieu, pour sa part, rappelant que tout écrit latin suppose le christianisme au Moyen Âge – les *clerici* sont les seuls à connaître le latin –, met en doute que répertorier des genres « plus littéraires » que d'autres ou aller du véhiculaire à « l'artistique », suffise à définir la littérarité : les chartes administratives sont un genre ; un beau style, comme dans les textes juridiques, ne fait pas de la littérature ; et il y a des littératures de piètre facture. Il faut revenir empiriquement aux textes (Bernard le Clunisien, Alain de Lille, Bède le Vénérable, An. *Historia Theophili*), sans extraire le religieux d'un côté ou évacuer le littéraire de l'autre : est littéraire ce qui cherche à persuader, à émouvoir, à modeler le monde, à faire partager une émotion esthétique. Enfin, Laurence Boulègue montre comment Robortello (xvi^e siècle), auteur du premier grand commentaire de la Poétique, l'*In librum Aristotelis de poetica explicationes*, ouvre, après Aristote, le champ d'une nouvelle conception de l'œuvre littéraire, *epopoia*. Il s'oppose à la fois à la tradition platonicienne de l'inspiration et à la théorie de l'*imitatio* littéraire qui avaient dominé la réflexion humaniste au siècle précédent. La prééminence du critère de la *mimèsis* comme recherche du vraisemblable, en libérant la création littéraire du critère du vrai dans lequel on ancrerait la dignité des disciplines, notamment celle de la poésie, renouvelle la définition du littéraire et de l'espace qui lui est propre.

Bibliographie

- ARON Thomas, 1984, *Littérature et littérarité. Un essai de mise au point*, Paris, Les Belles Lettres.
- BADIOU-MONFERRAN Claire (dir.), 2014, *La Littérarité des belles-lettres – Un défi pour les sciences du texte?*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Investigations stylistiques ».
- BUREAU Bruno (éd.), 2012, « La question de la littérarité », *Interférences*, 6 [<http://journals.openedition.org/interferences/202>].
- CHARTIER Roger, 2015, *La main de l'écrivain et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard.
- LEONHARDT Jürgen, 2010, *La grande histoire du latin, des origines à nos jours*, trad. fr. B. Vacher, Paris, CNRS.
- MCKENZIE Donald Francis, 1991, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, (trad. fr. de *Bibliography and the Sociology of Texts*, Londres, The British Library, The Panizzi Lectures 1985, 1986).
- MAINGUENEAU Dominique, 2011, « Le régime littéraire en question », *Acta fabula*, vol. 12, n° 1, Essais critiques, janvier [<http://www.fabula.org/acta/document6058.php>], page consultée le 27 mars 2018.
- MANTOVANI Dario, 2018, *Les Juristes écrivains de la Rome antique. Les œuvres des juristes comme littérature*, Paris, Les Belles Lettres/Collège de France.

- MARGHESCOU Mircéa, 2009 (1974), *Le concept de littérature. Critique de la métalittérature*, Paris, Éditions Kimé, coll. « Détours littéraires ».
- MARLAIR Sébastien, 2009, « La littérature en questions », *Acta fabula*, vol. 10, n° 8, Essais critiques, Octobre [<http://www.fabula.org/acta/document5208.php>], page consultée le 27 mars 2018.
- MOLINIE Georges, 1989, *La Stylistique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- RONCONI Filippo, 2014, « Philologie gréco-latine », in Houari TOUATI (éd.), *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen*, printemps [<http://www.encyclopedie-humanisme.com/?Philologie-greco-latine#antiquite>].